

# DOSSIER

## L'École

### Et l'actualité de la société



© Fotolia.fr / Andrey Kuzmin

© Fotolia.fr / Nancy

© Fotolia.fr / Fotogestoeber

© Fotolia.fr / Lohren

© Thierry Nectoux

© Fotolia.fr / Sergiy Nivens

Dossier coordonné par Véronique Ponvert et Valérie Sipahimalani, réalisé par Fabienne Bellin, Marylène Cahouet, Alice Cardoso, Nina Charlier (SNEP), Sandrine Charrier, Anne Féray, Valérie Héraut, Roland Hubert, Olivier Lelarge, Aurélia Sarrasin, Véronique Servat

L'École a pour mission d'assurer  
l'accès de tous les élèves  
à un ensemble de connaissances  
et de compétences  
qui fasse culture.  
Pour cela, elle doit être à l'abri  
de tous les groupes de pression,  
de quelque nature qu'ils soient.

Pour autant, les collèges et les lycées ne sont pas au quotidien des sanctuaires déconnectés des réalités et de l'actualité de la société, et d'ailleurs, serait-ce souhaitable ? Former des citoyens ne peut se faire à l'écart du débat.

Il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas toujours facile pour les personnels de répondre aux attentes des élèves, de dépassionner les discussions en donnant du recul par l'apport de connaissances historiques et scientifiques, par le rappel des lois, par le travail d'éducation au quotidien permettant de préparer aux controverses. L'enjeu est important, c'est celui de la liberté de conscience, de la tolérance et l'idée de raison contre l'ignorance, la peur de l'autre, l'hégémonie des dogmes notamment religieux.

Nous avons voulu dans les pages qui suivent pointer quelques débats récents ou actuels, rappeler comment s'est construite la laïcité et en quoi consiste le devoir de neutralité des personnels, et montrer par quelques exemples comment les enseignants et les vies scolaires s'emparent de ces questions, en les traitant parfois au long cours, parfois sur le fil de l'actualité. ■



Enseigner

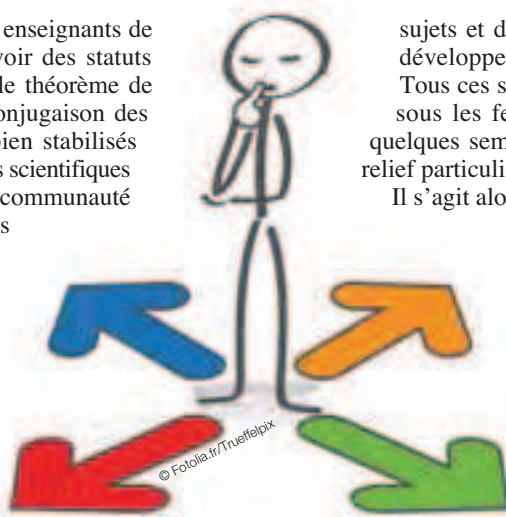
# Sous les feux de l'actualité

Quand l'actualité s'invite à l'école, ce peut être sur des questions scientifiques vives. Ou pas. Questions scientifiques vives, questions d'actualité ? Des questions qui font débat, et trouvent un écho dans le contenu du cours.

Les savoirs que la Nation demande aux enseignants de construire avec les élèves peuvent avoir des statuts différents. Il en est d'immémoriaux (le théorème de Thalès, etc.), il en est de classiques (la conjugaison des verbes du troisième groupe, etc.) ou de bien stabilisés (l'électricité, etc.). D'autres sont des questions scientifiques vives, c'est-à-dire encore débattues par la communauté scientifique (la classification des hommes préhistoriques, etc.) ou bien faisant l'objet de polémiques scientifiques (le regard porté sur la colonisation, etc.).

**Des savoirs « vivants »**

D'autres enfin sont plutôt des paradigmes auxquels les différents enseignements, la vie scolaire et parfois les CO-Psy contribuent, souvent avec difficulté compte tenu de l'ampleur des



sujets et du manque de formation des personnels : le développement durable, l'égalité filles-garçons, etc. Tous ces savoirs peuvent se trouver un jour ou l'autre sous les feux de l'actualité et prendre, le temps de quelques semaines, quelques mois, quelques années, un relief particulier dans les établissements scolaires.

Il s'agit alors pour les personnels de continuer à former et à éduquer alors que le débat de société fait parfois rage dans les médias et les familles, parfois même en salle des profs ou entre élèves. ■

*Continuer à éduquer alors que le débat de société fait rage*

Sanctuariser l'école ?

## Caisse de résonance de la société

L'école « tour d'ivoire », au sein de laquelle se transmettraient des savoirs intemporels, déconnectés des questions de société. Cette école a tout du mythe. Ces dernières années ont vu fleurir les contestations.

Un cas emblématique des années 2000 a été celui de la théorie de l'évolution. Introduite de façon explicite dans les programmes de Sciences de la vie et de la Terre à partir de 2001, elle fut la cible d'activistes religieux des trois grandes religions monothéistes : envoi de livres pseudo-scientifiques dans les établissements scolaires, occupation du terrain médiatique pour contester le caractère scientifique de cette théorie, et

ainsi remettre en cause la pertinence de son enseignement. Des élèves contestaient ouvertement en classe. Institution et enseignants, non préparés à cette offensive, ont mis quelques années à élaborer les argumentaires permettant de replacer cet enseignement dans un contexte scientifique, le déconnectant des croyances. Le SNES-FSU a à l'époque pris toute sa place dans la réflexion et l'élaboration d'outils pour les collègues. Depuis, le terrain de la contestation a quitté la salle de classe française, ce qui n'est pas le cas de tous les pays : certains États des États-Unis sont encore le siège de pressions à un co-enseignement de la théorie de l'évolution et de la création biblique. Un autre débat est celui pudiquement qualifié de « fait religieux ». Si les grands textes religieux font l'objet d'un enseignement en histoire, si la laïcité est explicitée en éducation civique,

l'école est sommée par les parents et parfois par les élèves, de justifier les lois et règles de la République. Très favorablement accueillie dans les établissements scolaires, la loi interdisant le prosélytisme ou les signes religieux ostentatoires continue de faire débat dans ses applications de terrain : quel est le statut d'une longue robe noire ? Faut-il permettre aux jeunes filles de repositionner leur voile dans le hall de l'établissement quand elles le quittent à la fin des cours ? Une mère d'élève voilée peut-elle accompagner une sortie scolaire ?

**L'école pour raisonner**

Ces questions sont particulièrement délicates à traiter en période de flambée de conflits au Moyen-Orient, mais aussi quand l'extrême droite s'en empare pour ostraciser certains Français issus de l'immigration. Au-delà de la laïcité, elles renvoient à une norme de citoyenneté, à la possibilité pour des élèves d'être eux-mêmes à l'école de la République, au débat qu'il est possible ou pas de mener sur ces questions dans les collèges et surtout les lycées. ■

*Ces questions renvoient à une norme de citoyenneté*



**Mots-clés**

**Prosélytisme**

Zèle déployé pour répandre la foi (Petit Robert). Tout prosélytisme est évidemment contradictoire avec le principe de laïcité.

**Devoir de réserve**

Devoir des agents de l'État d'exprimer leurs opinions avec discrétion (Petit Robert).

**Dates**

**1905**

Loi de séparation des églises et de l'État

**1959**

Loi Debré qui fixe les rapports actuels de l'État et des établissements privés

**1975**

Loi Haby qui rend la mixité scolaire obligatoire

## La laïcité

# Un principe fondateur, un cadre protecteur

La laïcité s'est construite en France contre la domination de l'Église catholique avec le soutien que cette dernière apportait aux régimes monarchiques, mais aussi en intégrant d'autres dimensions qui ont conduit à la République.

Elle est le fruit du long combat des hommes pour imposer la liberté de conscience, la tolérance et l'idée de raison contre l'ignorance, la peur de l'autre, l'hégémonie des dogmes notamment religieux. C'est la démarche laïque qui a conduit notamment à l'école obligatoire pour tous, au sein de laquelle l'État républicain doit organiser les études, assurer la sérénité nécessaire au travail scolaire, créer les conditions de l'accès à tous les champs de la connaissance, hors de l'influence directe des religions ou d'autres groupes de pression.

### La loi de 1905

La loi de séparation du 9 décembre 1905 « des églises et de l'État » est une loi de liberté.

Elle pose le principe de la liberté de conscience et si la liberté d'opinion, « même religieuse », est déjà reconnue car figurant dans la déclaration des Droits de 1789, la loi de 1905 offre en outre la « garantie » à chaque citoyen que ses convictions religieuses seront protégées et qu'il pourra exercer librement son culte. La religion devient une affaire privée. De son côté l'espace public, parce qu'il appartient à tous, doit rester neutre, chaque

**L'espace public, parce qu'il appartient à tous, doit rester neutre**

citoyen en y pénétrant devant accepter de laisser à l'extérieur une part de lui-même. Par exemple, la place des religions à l'école est dès lors strictement réglementée. La neutralité de l'enseignement est très strictement appliquée aux personnels, plus soupagement pour les usagers, notamment les élèves. Elle s'étend également, ce qui est moins souvent souligné, aux activités politiques et commerciales. Pour autant, l'école n'est pas coupée des débats de la cité, d'autant que des frictions peuvent en résulter dans son sein même.

### Laïcité et neutralité

Si la laïcité scolaire est d'abord apparue comme un combat contre la mainmise de l'Église sur l'enseignement, elle s'est voulue dès l'origine bien plus que cela. Complémentaire de la liberté de conscience elle veut promouvoir le respect d'autrui et la neutralité de l'État. Elle se veut à la fois un outil de la raison et aussi une garantie donnée à tous que leur liberté de



conscience et celle de leurs enfants sera respectée. La laïcité de l'enseignement public est donc étroitement liée à sa neutralité mais elle ne se confond pas avec elle. ■

## Principes

# La neutralité au service des valeurs républicaines

**« Le fonctionnaire doit assurer ses fonctions à l'égard de tous les administrés dans les mêmes conditions, quels que soient leurs opinions religieuses ou politiques, leur origine, leur sexe, et doit s'abstenir de manifester ses opinions. »**

Les personnels sont confrontés dans l'exercice de leur métier à des situations qui peuvent les mettre en difficulté au regard de la neutralité dont ils doivent faire preuve. C'est le cas par exemple des questions que posent nos élèves par rapport aux conflits politiques ou aux débats de société, qui s'invitent dans les classes à l'occasion ou non d'un sujet scolaire. Maîtriser les savoirs et s'interdire tout endoctrinement sont les conditions indispensables pour faire face à ces situations. Mais répondre aux exigences de la formation dans toutes ses dimensions, c'est aussi

défendre les valeurs essentielles de solidarité, égalité, justice sociale, fraternité qui mènent à combattre le racisme, les exclusions et les discriminations, afin de créer les conditions d'intégration de tous dans une société qu'il s'agit aussi de transformer. Neutralité ne signifie donc pas que « tout se vaut » et qu'on peut laisser s'exprimer sans réagir n'importe quelle opinion ou croyance des élèves.

### Défendre les valeurs républicaines

La liberté d'expression des élèves doit s'exercer dans le respect des valeurs républicaines

que les personnels ont alors la responsabilité de défendre. Il s'agira par exemple d'expliquer en quoi un propos raciste est contraire à ces valeurs. Être neutre ne signifie pas s'abstenir de porter un jugement mais consiste à ne pas manifester ses convictions personnelles. La gageure consiste à faire comprendre cette posture aux élèves qui sont souvent demandeurs de la position de leurs enseignants ou au contraire contestent certains contenus d'enseignement parce qu'ils entrent en conflit avec leurs opinions ou croyances et sont alors perçus comme des prises de positions partisans. ■

## Textes de référence Loi sur les signes religieux

Article L.141-5-1 du code de l'éducation, adoptée en 2004. « Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. Le règlement intérieur rappelle que la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire est précédée d'un dialogue avec l'élève. »

## Charte de la laïcité

« La République est laïque, l'école est laïque. » Circulaire n° 2013-144 du 6 septembre 2013. Adoptée par V. Peillon en 2013, la Charte comprend 15 articles, elle doit être affichée dans toutes les écoles et tous les établissements publics d'enseignement.



Le fait politique

# Quand l'actualité est l'objet d'analyse

En période électorale, mais pas uniquement, le débat politique s'imisce dans la vie de la classe ; l'enseignement procure alors les outils pour en faire un objet d'études.

**B**ien des « questions vives » relèvent des programmes d'histoire-géographie et d'éducation civique : les traites négrières, les différents génocides, le développement durable et la mondialisation, ou encore les nouvelles conflictualités. Dans des programmes très marqués par le fait politique, les moments électoraux font partie des sujets d'actualité qui peuvent s'inviter abruptement en classe, et ce d'autant plus que les thèmes mis à l'étude intègrent largement l'histoire du temps présent. Ainsi lorsque les aléas de l'actualité poli-

tique et sociale se transforment en véritables cataclysmes – comme ce fut le cas en avril 2002 ou lors des émeutes de novembre 2005 – la frontière entre l'espace public et la classe devient poreuse. Avec ses élèves, le professeur est toutefois libre de s'emparer de ces questions. Il peut leur proposer d'analyser l'actualité de manière comparative et distanciée, à l'aide d'outils et méthodes disciplinaires, par la mise en regard d'expériences proches ou distantes dans le temps et l'espace. Confronter les témoignages, rechercher des informations, argumenter, identi-

fier les acteurs du débat et leurs points de vue sont autant de démarches auxquelles se livrent volontiers les enseignants avec leurs classes, même si l'exercice n'est pas sans risque.

### Étudier, mettre à distance

Aborder les questions vives ou d'actualité à l'aide des méthodes propres aux sciences humaines et sociales – allant de l'enquête de terrain à l'analyse de dossier de presse – est, en outre, une façon redonner chair et saveur à l'apprentissage, loin de ce que l'on qualifie parfois de « catéchisme républicain ». L'histoire géographique répond alors pleinement à ses finalités civiques : ne pas se cantonner à des discours angéliques ou à des postures incantatoires inopérantes de type « plus jamais ça » (les meurtres de masse, les discours d'exclusion du FN...) faisant appel à l'affectivité des élèves, mais au contraire miser sur leur facultés de réflexion et de mise à distance. L'histoire-géographie a pour vocation d'apprendre aux élèves à déconstruire les discours dominants et à les rendre conscients de leurs capacités d'agir en citoyens de demain. ■

*Le professeur propose d'analyser l'actualité*



© Fotolia.fr / Sergey Nivens

### Trois questions à Jean-Michel Harvier, professeur d'histoire-géographie en collège

## « L'actualité donne du sens aux programmes »

**L'US Mag : Tu enseignes l'éducation civique en collège, t'arrive-t-il de traiter de questions d'actualité ?**

**Jean-Michel Harvier :** C'est le plus souvent suite à interpellation des élèves puisque je commence mon cours en demandant si, au cours de la semaine passée, des événements les ont marqués. Les élèves parlent de l'utilité des élections, ce que cela change, comment cela se passe. Au moment des élections européennes, nous avons parlé de l'Europe, des enjeux. Qu'est-ce que l'immunité présidentielle, parlementaire ? Ce ne sont pas des sujets simples mais ils permettent de faire un lien : « tous les gens sont égaux », certains sont condamnés et d'autres pas à cause de l'immunité. D'où vient la protection des élus ? Égalité n'est pas égalitarisme. Pourquoi le président de la République est-il si bien payé ? Ce principe permet à

toute personne d'être élue et pas seulement aux riches. L'actualité donne du sens au programme.

Je ne refuse aucun sujet, tant qu'il y a un lien avec le programme. Le mariage pour tous l'an dernier a permis de traiter les questions de respect, de tolérance, d'homophobie, la protection du conjoint survivant, l'égalité des droits, les stéréotypes de genre.

**L'US Mag : Comment expliques-tu aux élèves ta position de neutralité ?**

**J.-M. :** J'explique qu'un enseignant n'a pas à donner un avis partisan, qui risquerait d'influencer les élèves. Les familles n'appréieraient pas, et cela les collégiens peuvent le comprendre, même si ce n'est pas simple pour eux. Il faut aussi expliquer comment la laïcité s'est construite en France, le respect de toutes les convictions, qui peuvent être reli-

gieuses, mais aussi athées. Une fois que les élèves ont compris que le prof ne refuse pas ces sujets, le débat s'instaure facilement et en confiance, et les élèves sont moins dans la provocation.

**L'US Mag : Quelles difficultés identifies-tu ?**

**J.-M. :** Quand on aborde ces questions, on a toujours peur de laisser transparaître ce que l'on pense, mais aussi d'être débordé par des propos partisans des élèves auxquels on est obligé de couper court parce qu'ils manquent de retenue. Mais c'est le danger de tout débat portant sur l'actualité et traitant de sujets sur lesquels les élèves se sentent concernés. À la fin d'une séance sur la politique, les élèves ne sont pas d'accord entre eux sur mes convictions politiques supposées, ce qui leur montre bien la neutralité du discours. ■

## Face aux contestations

# Travailler les questions de genre et d'orientation sexuelle pour une véritable égalité

Ces questions ne sont pas du seul domaine de la société et elles se posent dans l'école : l'institution est-elle préparée à y répondre ?

Cela semble une évidence: il y a des filles et des garçons chez les élèves et les personnels. Le genre ne surgit pas en classe ou à l'école : il y est préexistant. Or la volonté historique et politique de mixité, qui ne s'est pas accompagnée d'une réflexion et d'un travail de fond, est loin d'être une réponse suffisante à cette problématique.

### La vie scolaire face aux genres

Au-delà de la vie de la classe, la vie des établissements est traversée par les questions de genre et d'orientation sexuelle, qui surgissent de façon parfois abrupte quand des familles refusent d'envoyer leurs enfants au collège sous prétexte que « la théorie du genre y serait enseignée ». Si nulle « théorie » de ce type n'y est enseignée, les études montrent que les stéréotypes de genre sont un vécu quotidien, dans lequel baignent personnels et élèves, et contre lequel il faut s'élever. Sylvie Ayrat a démontré que les sanctions sont générées. Le sont aussi l'organisation du travail, celle des contacts avec les parents : ne pas réserver la surveillance des grilles aux AED garçons, ou ne pas systématiquement appeler les mères pour les absences des élèves... permettent de déconstruire par l'exemple les discours essentialistes sur les femmes et les hommes.

Journées de retrait (JRE), attaques contre les ABCD de l'égalité, difficultés et retards de mise en place de la ligne Azur destinée à aider les jeunes homosexuel-les en souffrance n'en sont que les derniers exemples. Face aux questions de genre et d'orientation sexuelle, l'école n'est pas spontanément neutre, et « égalitaire » d'emblée. Beaucoup de travaux ont démontré que l'évaluation n'est pas neutre. Le genre conditionne souvent l'orientation, les poursuites d'études. L'égalité est bien un but à atteindre, et non un préalable, et les personnels doivent apprendre comment intégrer des pratiques d'égalité au sein de leur pratique professionnelle, incluant le dialogue avec les familles.

### Les débats de société ont lieu aussi à l'école

L'école se doit de veiller à l'intégration de tous les publics. Il ne peut s'agir pour les personnels, dans le cadre de leurs fonctions, de prendre position pour ou contre telle réforme de société, comme le mariage pour tous. Pourtant, d'un point de vue professionnel, une réflexion sur l'intégration de toutes les familles et de tous les publics est nécessaire. Les familles sont diverses, monoparentales, hétéroparentales, homoparentales... leur prise en compte est nécessaire, loin de toute stigmatisation. Il en va de même des élèves et des personnel-les.



### Les élèves souffrent d'un climat scolaire peu inclusif

A un âge où ils se posent des questions sur leur orientation sexuelle, les élèves souffrent trop souvent d'un climat scolaire peu inclusif, ou d'un manque de connaissance des conséquences des lgbtphobies par les personnel-les.

### Une formation initiale et continue déficiente

Le ministère a une responsabilité dans cette méconnaissance: aucune formation initiale digne de ce nom n'existe concernant les questions de discriminations de genre ou lgbtphobes. Le climat « anti-genre » porté par des associations réactionnaires, qui reportent sur l'école leur combat perdu du mariage pour tous, rend difficile une approche sereine de ces questions, plus que jamais nécessaire. ■

## Lutter contre les stéréotypes au jour le jour

# L'emprise du genre en EPS

Parce que les productions corporelles sont le centre de leur enseignement, les profs d'EPS vivent singulièrement la problématique des rapports filles/garçons.

Enseigner à des classes mixtes des activités construites historiquement du côté masculin (foot, rugby) ou féminin (danse, GR<sup>(1)</sup>) nécessite une prise en charge pédagogique de cette histoire, sans ignorer que le sport a été aussi une longue conquête pour les femmes que bien des milieux sportifs s'autorisent encore à ignorer.

Il est banal d'entendre que les filles seraient moins motivées que les garçons pour pratiquer des APSA<sup>(2)</sup> et/ou qu'elles seraient « naturellement » moins performantes. Et donc qu'elles y réussiraient moins bien. Cette vision entretient l'idée qu'en EPS, puissance, vitesse et force sont fondamen-

tales pour progresser et nie que d'autres paramètres sont essentiels : choix tactiques, coordination, habiletés... dans lesquelles les filles peuvent également exceller. Le numéro de la revue *Contre pied*<sup>(3)</sup> sur l'égalité trace des objectifs novateurs pour une discipline souvent accusée de sexisme vis-à-vis des filles.

### Pratiquer ensemble

Des pratiques concrètes montrent l'importance de la problématique du genre, justement parce qu'une partie de la population en a été longtemps exclue. Il s'agit donc de transmettre à l'ensemble des élèves une

culture à part entière, les APSA. La mixité, de ce point de vue, reste un outil incontournable : pratiquer ensemble les mêmes activités, en même temps dans le même lieu. Elle contribue à ouvrir le champ des possibles pour les jeunes pour qui pratiquer la danse ou le foot est encore trop souvent le privilège de l'autre sexe.

La lutte contre les stéréotypes, et en particulier ceux liés au genre, trouve en EPS un terrain de choix. ■

(1) Gymnastique rythmique

(2) Activités physiques sportives et artistiques

(3) Revue du SNEP



Entretien

# « Introduire une distanciation réfléchie »



**Dominique Comelli** a travaillé au sein de l'INRP (actuel IFE) sur les questions chaudes, et a dernièrement participé au colloque de l'Association France Palestine Solidarité, du Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes et de l'Institut de recherches de la FSU... *Israël-Palestine, le conflit dans les manuels scolaires* (actes édités par Syllepses).

**L'US : Les programmes en histoire-géographie ont-ils aujourd'hui tendance à « scolariser » des questions chaudes, en offrant une grille de lecture disciplinaire ?**

L'histoire-géographie a toujours dû prendre en charge les questions vives de son temps, en liaison avec les grandes fonctions qui lui étaient assignées : fabriquer du citoyen, mais aussi contribuer à créer un lien social et à unifier, voire pacifier un pays beaucoup plus clivé qu'on le croit. Elle le fait en les scolarisant et en offrant effectivement une grille de lecture disciplinaire et savante. Les programmes actuels de Terminale<sup>(1)</sup> sont révélateurs. On y retrouve les questions qui font débat dans la société, en utilisant une approche thématique et systémique complexe, au moins dans les intentions.

**L'US : Ces questions posent-elles un problème d'enseignement spécifique ?**

Elles sont exigeantes pour les enseignants. Elles obligent à un haut niveau d'actualisation des connaissances, alors même que la science n'apporte pas encore de réponses définitives. Elles impliquent une approche systémique, difficile à concilier avec la transmission des savoirs et l'évaluation.

Enfin, ce ne sont pas des questions aseptisées : les enseignants et les élèves ont tous des représentations sur ces questions, surtout dans le contexte actuel de montée de l'intolérance. Le monde médiatique ne facilite pas la tâche des enseignants : l'information est de plus en plus soumise à la réactivité immédiate, à l'émotion.

Faire ces nouveaux programmes de Terminale n'est donc pas un long fleuve tranquille, d'autant plus que les manuels ne seront pas d'une grande aide. À leur décharge, les questionnements de la société et des enseignants sont aussi ceux des auteurs. Mais l'aspect commercial rajoute une difficulté : dans un volume réduit, ne permettant pas un développement approfondi des connaissances, pourtant indispensable pour sortir des idées reçues, les auteurs doivent éviter les campagnes d'opinions déclenchées par des lobbies efficaces, satisfaire tous les points de vue tout en étant efficaces pour la préparation du bac.

Une question est particulièrement à haut risque dans les programmes de Terminale, celle des conflits du Moyen-Orient. L'actualité récente, depuis cet été, montre à la fois la pertinence et la difficulté d'introduire une distanciation réfléchie inexistante dans les médias, voire dans les discours politiques.

## Israël-Palestine le conflit dans les manuels scolaires



La guerre au Proche-Orient se mène également dans les manuels scolaires. La nécessité de garder une rigueur objective s'inscrit dans la déontologie de l'historien. Le conflit israélo-palestinien exacerbe les passions. Or, les manuels scolaires façonnent la prise de conscience des jeunes et de l'opinion par leur label officiel. Il est important d'analyser de façon pertinente et objective le contenu de ces derniers. Tel était l'enjeu du colloque consacré aux « représentations du conflit

israélo-palestinien dans les manuels scolaires », organisé par l'AFPS, l'Institut de Recherche de la FSU et le Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes. Cet ouvrage est le fruit de ces travaux.

**L'US : Pourquoi est-ce particulièrement difficile ? Pourquoi est-ce une question chaude ?**

D'abord parce que c'est une question complexe qui s'appuie sur une histoire longue dont les élèves n'ont pas connaissance, qui entremêle des échelles internationales, nationales, régionales, et dont les enjeux sont à forte charge symbolique (les lieux saints de trois religions dominantes, la culpabilité de la colonisation et de la Shoah...), mais aussi économiques, politiques, culturels.

S'y ajoutent des problématiques spécifiquement françaises, qui travaillent en profondeur notre société, sur un mode régressif et simplificateur inquiétant : la religion et la laïcité, le vivre ensemble de communautés différentes, la recherche de boucs émissaires à la crise, la montée de l'islamophobie... Le traitement de l'actualité du Moyen-Orient réduit les problèmes à une simple question de religions. La dimension nationale du conflit israélo-palestinien est par exemple transformée en affrontements juifs/musulmans, ce qui en facilite l'importation dans l'espace français. On ne parle plus des enjeux énergétiques, alors que la découverte très récente d'immenses gisements gaziers sous-marins au large

des pays du Levant joue un rôle décisif dans l'acharnement d'Israël contre Gaza.

Enfin, le traitement émotionnel et immédiat de l'information a des effets particulièrement pervers, alors qu'il s'agit d'une question de long terme, sur des espaces étendus. Un événement chasse l'autre : Gaza a chassé la Syrie, qui avait chassé l'Irak, qui avait chassé l'Afghanistan, alors qu'aucun problème n'est réglé, même s'il disparaît des écrans télé.

**L'US : L'intervention militaire de la France ajoute-t-elle au problème ?**

Bien évidemment. « Nous sommes en guerre », répètent médias et hommes politiques. Or quand on est en guerre, esprit critique et droits de l'homme sont les premières victimes du conflit. La tâche des enseignants est d'autant plus difficile : quel devoir de réserve ? Qu'est-ce qu'une guerre juste ? Quelle neutralité préserver ? Jusqu'où permettre les expressions intempestives d'élèves sur ces sujets d'actualité ? ■

(1) Les programmes de Terminale ES et L ont été totalement remaniés depuis la rentrée 2012. Ceux de S entrent en vigueur cette année.

Éduquer pour émanciper

# Des contenus pour comprendre

L'école n'est pas un sanctuaire, elle a des valeurs et des principes à transmettre pour aider le jeune à se construire en tant que citoyen ; parmi les outils dont elle dispose, les contenus d'enseignement sont précieux.

L'école forme les citoyens de demain. Leur permettre de comprendre les débats de société est une nécessité, d'autant plus que les élèves sont généralement en demande sur ces sujets. Les programmes scolaires doivent en tenir compte. Il est donc nécessaire d'anticiper lors de leur élaboration. Mais justement parce qu'elles sont sensibles, la présence de ces questions dans ces textes fait souvent débat. Le chômage et le traitement des chômeurs, le droit de grève, en sont des exemples pour lesquels il a fallu batailler afin qu'ils restent dans les programmes scolaires récents.

## Au cœur de la société

Si les questions économiques sont désormais découvertes par l'ensemble des élèves de Seconde générale et technologique (via les cours de Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion ou de Sciences économiques et sociales), c'est toute l'analyse sociologique de la société, pointant les inégalités sociales ou les mécanismes de domination, que certains souhaiteraient toujours



© Fotolia.fr / Andrey Kuzmin

*L'école forme les citoyens de demain. Elle doit leur permettre de comprendre les débats de société*

évacuer des programmes. De même, des établissements privés refusent d'enseigner les méthodes de contraception, les principes de la procréation médicalement assistée, ou de rappeler le droit à l'avortement. Et que dire sur les différents modes de production de l'énergie ou sur les organismes génétiquement

modifiés (OGM), entrés dans les programmes au grand dam de certains. C'est pourtant en offrant ces connaissances dans le cadre neutre de l'école qu'il est possible de construire avec les élèves les fondations d'une réflexion sur lesquelles s'appuyer quand le grand vent de l'actualité bouscule les classes. ■

## Vive le statut

# Principes essentiels

Le statut des fonctionnaires a été construit pour garantir aux citoyens une fonction publique incorruptible.

Loin d'être soumis à un employeur, à qui il faudrait donner des gages, le fonctionnaire est recruté par un jury indépendant de cet employeur. La garantie de conserver son emploi et de poursuivre sa carrière lui donne la capacité de remplir sa mission tout en restant indépendant des divers groupes de pression qui seraient tentés de l'influencer.

Démonstration par l'absurde : soit des professeurs recrutés par leurs chefs d'établissement, à même de moduler leurs salaires ou même de rompre leurs contrats. Il leur est difficile dans un tel cadre de ne pas entendre les sirènes qui invitent à ne pas contrarier les parents d'élèves, les industriels du secteur... Ces professeurs sont écartelés entre le respect des programmes d'enseignement, la nécessité d'apprendre aux élèves la pensée critique et l'injonction alimentaire de plaire à la hiérarchie. Absurde ? Le schéma existe pourtant dans certains pays comme dans les projets de certaines forces politiques.

Le statut des fonctionnaires joue donc un rôle majeur pour l'exercice de nos métiers. Et les garanties qu'il apporte ainsi aux usagers sont complétées par les obligations faites à l'enseignant, en particulier celle de l'information due aux familles.

## Dans la réalité

La vie est souvent moins simple que ces dispositions principielles. Mais les personnels de l'éducation ont d'autres ressources, tout particulièrement celle de l'action collective pour faire respecter leurs métiers et la liberté pédagogique. Le droit syndical reconnu aux fonctionnaires permet en effet de s'exprimer librement sans que le devoir de neutralité y fasse obstacle, d'être solidaire des collègues exposés aux pressions et de porter dans le débat public et institutionnel une parole professionnelle sur les questions en jeu, sur la nécessité de les traiter objectivement, de manière dépassionnée, d'apprendre aux élèves le débat et l'argumentation. ■

## Droits des lycéens

Depuis les années 90, ses droits reposent sur les principes de pluralisme et de neutralité. Les droits individuels concernent le respect de l'intégrité physique, de la liberté de conscience, du travail et des biens. Les droits collectifs de réunion, de publication, d'association et d'affichage sont exercés très inégalement et se sont peu renouvelés malgré les nouveaux modes de socialisation lycéenne. Les délégués de classe ou au CVL<sup>(1)</sup> en prennent peu l'initiative et l'affichage est rarement lié à des questions d'actualité sauf si des lycéens militants s'emparent d'un sujet.

Le relais des équipes pédagogiques et éducatives, les ressources, espaces et temps dédiés sont facilitateurs à l'inverse de l'éclatement des emplois du temps et des logiques individualistes. Le CESC<sup>(2)</sup>, s'il associe des élèves, peut aussi être un levier. La presse lycéenne est bien plus dynamique pour mettre en débat les questions sociétales.

(1) Conseil de la vie lycéenne.

(2) Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.